

Les corps intermédiaires



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

L'actualité le démontre : un pouvoir quel qu'il soit a besoin d'avoir des interlocuteurs représentatifs pour mener à bien consultations et négociations et, finalement pour prendre des options de gestion qui seraient vaines sans vision et souci du rassemblement. C'est vrai au niveau de l'État : la carence ou l'ignorance des corps intermédiaires politiques ou syndicaux expliquent pour une part l'émergence de mouvements de rejet du type « gilets jaunes ». C'est vrai de manière encore plus évidente dans la vie associative, et donc pour notre Institution des Courses.

Des associations représentatives

Dans les instances des courses, au niveau national comme régional, les propriétaires, les éleveurs, les entraîneurs et les jockeys, qui sont les adhérents des associations nommées « sociétés mères », sont représentés par des personnalités élues tous les quatre ans par l'ensemble des acteurs dans chaque catégorie. En général, ces élus sont présentés sur des listes par des associations qui proposent un programme qui doit les engager.

Il est malheureusement assez classique, et l'Institution des Courses n'échappe pas à cette tendance, que les engagements des élections ne tiennent guère et que les positions d'hier ne se

Vendredi 15 mars 2019- N°249

traduisent pas dans les votes du lendemain, d'abord et avant tout en raison d'une absence d'analyse au départ. Ensuite, soit par faiblesse des convictions, soit parce que les représentants de telle ou telle association ne portent pas, au sein des instances, les positions exprimées au sein de leur structure, soit enfin en raison d'un absentéisme caractérisé dès qu'il s'agit de se mettre au travail, les engagements sont oubliés. Un des meilleurs exemples est celui de la prime à l'éleveur pour les chevaux d'âge. A lire les tribunes de presse et les déclarations publiques, la plupart des associations représentatives sont d'accord pour revenir à une distribution des primes équivalentes quel que soit l'âge du cheval : une performance en France d'un cheval français doit donner lieu à un versement de prime à l'éleveur. Il s'est pourtant révélé impossible de l'obtenir au sein du Conseil de France Galop.

A l'heure d'Internet, des sites et des réseaux sociaux, une association dispose de tous les moyens pour rester connecter à sa base, pour prendre en compte les réactions, pour en exprimer ensuite fidèlement les positions, quitte à revenir sur des options prise. C'est à la fois une question d'efficacité et de crédibilité

Nous ne voulons pas fonctionner comme un « Conseil de surveillance »

J'ai pour ma part une conception précise du rôle d'un élu bénévole dans nos instances. Les listes que nous avons présentées lors des élections ont développé un programme écrit, basé sur des

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

analyses responsables, envoyé à tous et qui doit servir de référence à nos positions. Je réunis à intervalle régulier le Comité de l'Association PP, sans exclure des consultations plus larges. C'est en son nom, c'est en leur nom, que j'interviens dans les instances, que je participe aux débats et que je propose des solutions.

Ces propositions, je les exprime aussi publiquement, lors de nos assemblées et déplacements en région. Le *Grain de Sel*, publié chaque semaine, est un moyen aussi de communiquer, de lancer des idées et faire réagir nos correspondants. Mon souhait est d'adapter la gestion et les options retenues de façon cohérente, à une attente finale de nos mandants.

A quoi bon réunir 12 administrateurs chaque mois, et 60 membres du Comité chaque trimestre si c'est pour leur demander d'avaliser des dossiers déjà parfaitement ficelés par les services –au demeurant compétents- de la maison. Du Conseil d'Administration doit venir l'impulsion. Nous devons être des lanceurs d'idées, et pas simplement des lanceurs d'alertes ou de simples défenseurs de petits (ou grands) intérêts catégoriels. Un Conseil d'Administration n'est pas simplement un Conseil de Surveillance qui approuve un plan fait par d'autres. Ce qui compte, c'est la compétence qui assoit une vision générale, des propositions efficaces et équilibrées, et la force de convaincre.

Retrouver une dynamique fondée sur l'analyse et l'intelligence

On accuse trop souvent France Galop de ne pas prendre des décisions en adéquation avec une vision de long terme répondant aux attentes de ses membres à savoir l'ensemble des

propriétaires, des éleveurs, des entraîneurs, des jockeys, et des bénévoles des sociétés de courses. Dans une entreprise, ce serait un écueil. Dans une association, ce serait une faute car nous sommes là pour représenter des mandants et inscrire l'action dans la durée, ce qui ne serait pas possible sans le soutien le plus large. Dans la vie associative comme dans la vie politique, le rôle des corps intermédiaires est essentiel, et les missions de nos associations légitimes, pour peu qu'elles veuillent le jouer et s'interdisent de se limiter à la revendication étroite.

A nous de nous imposer. En région, une fois élus, certains Comités Régionaux ne se réunissent presque plus. Comment dès lors faire entendre la voix des propriétaires et des éleveurs qui font fonctionner les courses et sont les garants du modèle ? On me reproche parfois de ne pas être « dans la ligne » de France Galop. Je crois au contraire que seul le débat pluraliste et sincère permet de faire avancer les choses, si l'intelligence est au rendez-vous. C'est pourquoi, je persiste et je signe, sans langue de bois, afin de proposer et de rendre compte grâce à ce *Grain de Sel* hebdomadaire.

Depuis la création des PP, nous défendons un modèle, celui des courses françaises fondé sur un système pyramidal. En période de secousses économiques, il faut protéger la base de la pyramide, la partie la plus fragile mais la plus importante. Celle sans laquelle tout s'effondrerait.

Pour répondre à cette obligation, convaincre est encore et toujours notre bréviaire.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.